

Depuis 2011, le cycle de rencontres régionales annuelles « des écoquartiers en Bretagne » a permis de mettre en évidence les conditions d'un urbanisme et d'un aménagement durables :

ABORDER LE PROJET « AUTREMENT »

- Rompre avec les idées reçues
- Se poser les bonnes questions pour aboutir aux bonnes réponses
- Définir la bonne stratégie
- Mettre en place les moyens adéquats
- Savoir repérer les bons acteurs au gré des temps du projet

SAVOIR S'ENTOURER

- Renforcer l'AMO pour les petites et moyennes communes
- Renforcer la concertation avec la population et la maîtrise d'usage
- Elaborer des schémas de référence pour situer le projet dans une vision globale
- Partager et mutualiser les expériences et les acquis

MIEUX SE CONNAITRE, MIEUX COMPRENDRE LE RÔLE ET LA POSTURE DES PRINCIPAUX ACTEURS

- Le **mandala** permet d'appréhender les 4 postures autour du projet
- Le **portail des acteurs** donne accès à 7 familles de fiches « acteur » qui pour chacun résume : la vocation de cet acteur, son cadre légal, ses principales missions, ses bénéficiaires, son mode de financement, son mode de pilotage ou de gouvernance, son territoire d'action et donne accès à son site Internet.

Le « Mais qui fait quoi » est désormais en ligne :

- site Internet « DREAL BRETAGNE »
- moteur de recherche => mais qui fait quoi

Les fiches acteurs sont en cours de construction :

- texte vert => fiche en ligne
- texte noir => fiche en construction

Le « Mais qui fait quoi ? » est inter-actif :

- avis, observations suggestions, bienvenues
- contact : sceal.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr

Aménagement et urbanisme durables en Bretagne

Mais qui fait quoi ?

Panorama des acteurs clés

Le Mandala
Le Portail des acteurs



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE



7) Les organismes de formation

- pour des prestations intellectuelles et techniques
- pour la conception et la promotion d'ouvrages
- pour la conception de logements sociaux

6) Les prestataires privés

- les réseaux pour les élus
- pour la qualité de l'architecture et de l'habitat
- pour la protection du patrimoine culturel et naturel
- pour un développement écologiquement et socialement durable

5) Les réseaux associatifs

- pour le développement de stratégies territoriales
- pour l'appui technique aux collectivités
- pour le développement et la qualité des projets
- pour l'amélioration de l'habitat et du logement
- pour la maîtrise de l'énergie et du climat
- pour la construction et l'aménagement public
- pour la conception de logements sociaux
- pour la valorisation du patrimoine naturel

4) Les organismes partenariaux

- les collectivités locales et leurs groupements
- les collectivités supra-locales

3) Les collectivités territoriales

- pour l'habitat
- pour l'aménagement et la rénovation urbaine
- pour le financement des projets
- pour la recherche et le développement
- pour l'action économique locale

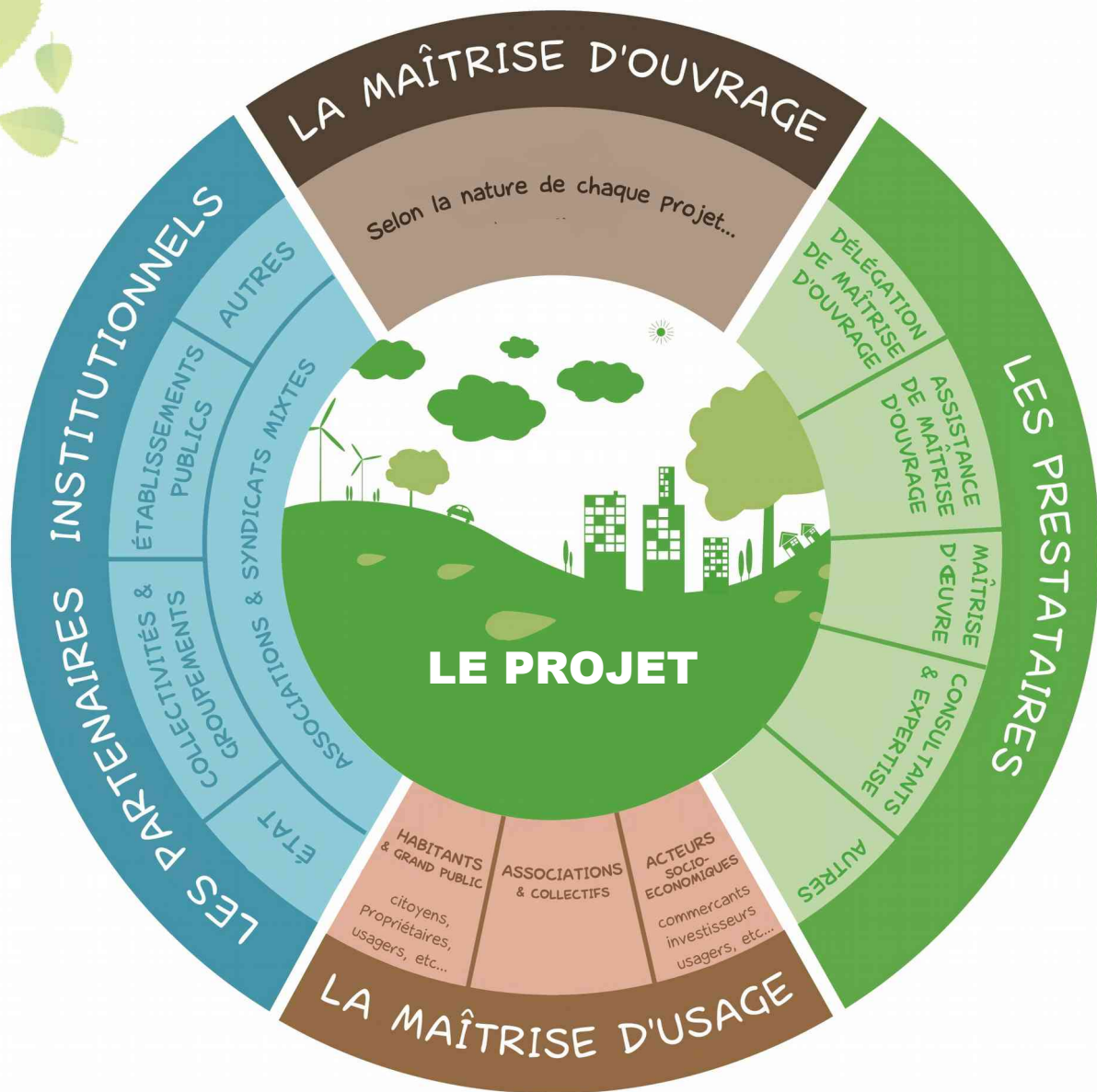
2) Les établissements publics

- niveau national
- niveau régional
- niveau départemental
- autre

1) Les services de l'état

Le portail des acteurs en 7 familles...

LE MANDALA



Les 4 postures autour du projet

Sans prétendre être exhaustif, ce schéma permet d'assembler les acteurs en fonction de leur rôle et de leur implications dans un projet. Un même acteur pourra avoir plusieurs postures selon ses missions et la nature du projet. On distinguera notamment les **prestataires** des **partenaires** institutionnels, les premiers étant ceux sur qui va s'appuyer la **maîtrise d'ouvrage** pour piloter et élaborer son projet, les seconds étant impliqués pour relayer leurs politiques respectives. La **maîtrise d'usage** fera également partie intégrante de la gouvernance du projet afin de le valoriser en l'adaptant aux pratiques locales et de l'enrichir des connaissances et expériences de tous.